



Les Centres jeunesse
de Lanaudière



Centre jeunesse
des Laurentides

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
À tous les centres jeunesse du Québec
À nos partenaires

Lancement d'un projet d'expérimentation d'une nouvelle méthodologie d'analyse de la performance en centre jeunesse

Le 17 octobre 2008 - Dans la foulée des récentes recommandations du rapport Castonguay (février 2008)¹ et des orientations du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS) relatives aux standards d'accès, de continuité, de qualité, d'efficacité et d'efficience du programme-services jeunes en difficulté², **un projet d'expérimentation d'une nouvelle méthodologie d'analyse de la performance en centre jeunesse vient de démarrer ses travaux.**

Ce projet, supporté par le MSSS, consiste à concevoir et à expérimenter une approche de performance basée sur la notion de coût par épisode de services spécialisés en deuxième ligne jeunesse. Le Centre jeunesse des Laurentides et les Centres jeunesse de Lanaudière y sont associés. Outre la collaboration active du MSSS et de ces deux centres jeunesse à ce projet, celle des Agences de la santé et des services sociaux des Laurentides et de Lanaudière, de l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ), de plusieurs chercheurs et d'experts issus du milieu universitaire et de la pratique en centre jeunesse, vient assurer la rigueur et la fiabilité requises à une telle démarche. Enfin, le Groupe-conseil stratégie et performance du Cabinet Raymond Chabot Grant Thornton accompagnera les deux centres jeunesse participants dans leurs réflexions.

Il a été constaté que l'approche traditionnelle d'analyse de la performance (analyse évolutive et comparative des coûts par service, en référence aux centres d'activités) est peu propice à l'appréciation de la pertinence des interventions, de même qu'à l'estimation d'un coût moyen pour chaque situation traitée selon les différents niveaux de besoins de la clientèle. Malgré l'importance des ressources globales allouées au secteur des jeunes en difficulté, cette approche d'analyse rend peu compte de l'impact de ces investissements sur les difficultés vécues par les jeunes et les familles.

¹ *En avoir pour notre argent, Des services accessibles aux patients, un financement durable, un système productif, une responsabilité partagée*, Rapport du groupe de travail sur le financement du système de santé, février 2008

² Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS), *Orientations relatives aux standards d'accès, de continuité, de qualité, d'efficacité et d'efficience 2007-2012 - Offre de service Jeunes en difficulté*, 2007

La nouvelle méthodologie établira un coût standard des services offerts, en lien avec le cheminement d'un client à travers les différentes phases d'intervention du processus de réadaptation, d'adaptation et d'intégration sociale vécues par la clientèle des centres jeunesse (trajectoire de services). De plus, l'évaluation du « juste » coût des services sera basée sur les meilleures pratiques cliniques, administratives et de soutien, documentées dans le secteur des jeunes en difficulté.

Après avoir été développée, la méthodologie sera appliquée aux Centres jeunesse de Lanaudière et des Laurentides. Une évaluation des effets de cette nouvelle approche en matière d'amélioration de l'accès, de la continuité et de la qualité des services complétera l'expérimentation. L'ensemble du projet s'échelonnara de septembre 2008 à juillet 2010.

La nouvelle méthodologie d'analyse de la performance s'inscrit dans un cadre de gestion axé sur les résultats (services de qualité aux citoyens, et ce, à juste coût) et sur le respect du principe de la transparence tel que défini dans la Loi sur l'Administration publique du Gouvernement du Québec.

L'ACJQ, dans sa planification stratégique 2008-2010, convient également que les centres jeunesse se doivent de développer une culture de résultats, incluant l'implantation d'indicateurs de suivi et de performance, permettant une évaluation précise de l'atteinte de ses objectifs cliniques, financiers et de gestion. L'ACJQ a donc retenu comme prioritaire l'accroissement de la performance dans le réseau des centres jeunesse, en lien avec le rapport Castonguay.

Considérant que la performance organisationnelle consiste en la capacité d'une organisation d'atteindre ses buts et de s'acquitter de sa mission d'ensemble, il apparaît que ce projet d'évaluation de la performance en centre jeunesse permettra aux différentes parties prenantes de tirer de grands enseignements sur les qualités essentielles et spécifiques de ce type d'organisation, et ce, pour mener à bien des actions de qualité auprès des jeunes et des familles en grande difficulté. L'outil en développement favorisera, en outre, l'exercice d'une vigie responsable afin de bonifier les services en regard des meilleures pratiques. Ce projet constitue un défi très stimulant vers l'optimisation des pratiques en centre jeunesse.

- 30 -

Source : *Pierre Racette, directeur général, Les Centres jeunesse de Lanaudière*

Bernard Fortin, directeur général, Centre jeunesse des Laurentides